

Le discours de la non-ingérence à l'épreuve des transformations politiques en Algérie

Laurence Thieux, Miguel Hernando de Larramendi

DANS **CONFLUENCES MÉDITERRANÉE** 2020/4 (N° 115), PAGES 115 À 128
ÉDITIONS **L'HARMATTAN**

ISSN 1148-2664

ISBN 9782343220826

DOI 10.3917/come.115.0117

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2020-4-page-115.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Laurence Thieux, Miguel Hernando de Larramendi

Universidad Complutense de Madrid et Universidad de Castilla-La Mancha

Le discours de la non-ingérence à l'épreuve des transformations politiques en Algérie

Le Hirak, mouvement populaire qui, depuis février 2019, s'oppose au régime en place en Algérie, a depuis le début de la contestation refusé toute interférence externe dans les affaires politiques internes de l'Algérie. C'est aussi le discours officiel brandi par le pouvoir qui a fait de la non-ingérence un principe incontournable. L'article porte sur la question de la non-ingérence, un pilier fondamental de la culture politique nationaliste algérienne bâtie après la guerre de libération nationale ainsi que sur l'usage que le régime et les forces qui s'y opposent font d'un principe qui a donné lieu à des lectures divergentes.

The Hirak, a popular movement contesting the Algerian regime since February 2019, has from the start rejected all foreign interference in Algeria's internal affairs. The same discourse has been that of the power elites, who have made non-interference a key principle. This article examines non-interference as a core pillar of Algerian nationalist political culture as it developed after the country's national war of liberation, and the use of this principle, which has been subject to numerous interpretations by both the regime and opposition forces.

Le principe de non-ingérence repose et dépend de la souveraineté des États dans ses deux dimensions interne et externe. Au cours des dernières décennies, elle a été exposée à de nombreux défis en raison tout d'abord du délitement du lien entre les peuples et leurs gouvernants, ainsi que la remise en question concomitante du principe de non-ingérence à partir des années 1990 avec l'émergence de nouvelles normes internationales promues par les Nations Unies comme la Responsabilité de Protéger.

Dans le cas de l'Algérie, ce principe fait partie du socle normatif qui guide sa politique étrangère tout en étant ancré dans une culture politique partagée par l'ensemble des acteurs de la scène politique algérienne.

Le *Hirak*, mouvement populaire qui depuis février 2019 s'oppose au régime en place en Algérie, a depuis le début de la contestation refusé toute interférence externe dans les affaires politiques internes du pays. C'est aussi le discours officiel brandi par le pouvoir qui a fait de la non-ingérence un principe incontournable de sa culture politique nationaliste. Cette narrative s'est en partie construite en contre point de l'ancienne puissance coloniale et elle fait partie du discours politique utilisé pour discréditer les opposants politiques en considérant que les voix dissidentes ne seraient que l'expression des manipulations et complots ourdis de l'extérieur pour miner la patrie et l'intérêt national.

La non-ingérence et la construction d'une culture politique nationaliste

Un des premiers éléments historiques à prendre en compte est la singularité de la construction de l'État algérien, bâti sur les cendres d'une guerre de libération particulièrement sauvage qui a laissé le pays exsangue et sans ressources, ainsi que des divisions profondes au cœur même du nationalisme algérien. Sans entrer dans les détails de l'histoire, ce qui est important pour notre analyse est d'en dégager les éléments qui expliquent la prégnance du principe de non-ingérence dans la culture politique algérienne. Il faut tout d'abord souligner l'importance de la dimension externe (diplomatie maquisarde, inspirations idéologiques, lutte contre la domination coloniale à l'extérieur) dans la lutte pour l'indépendance et la construction postérieure de l'État algérien indépendant. La diplomatie de guerre et les renseignements ont précédé la construction de l'État¹.

Comme le rappelle Peyroulou, le nationalisme algérien est né de l'ouverture de l'Algérie sur le monde dans les années 1920-1930 avec le communisme international (Messali Hadj était militant du PC français),

le socialisme réformiste assimilationniste (Ferhat Abbas) ou l'arabo-islamisme des Ulémas en prolongement de la Nahda². Ces influences décisives n'ont eu cependant que peu de place dans le discours nationaliste algérien qui, à partir de 1962 et l'obtention de l'indépendance, a dominé le narratif du régime.

Ceux qui réussirent à s'imposer et à contrôler les rênes du pouvoir (l'armée des frontières) ont utilisé la non-ingérence pour renforcer leur légitimité interne après les répressions sanglantes au sein même du FLN ou contre les Harkis. Les luttes féroces qui ont marqué les premières années du nationalisme algérien ont forgé une culture politique autour d'un unanimisme visant à refouler ce passé déchirant et cela s'est traduit par un rejet/aversion de la division, de la dissidence interne. Dans cette vision la rupture de cet unanimisme ne pouvait être que le résultat de la manipulation extérieure. La construction historique du refus de l'ingérence externe est étroitement liée à la recherche impossible de cet unanimisme, expiation du péché originel des luttes sanglantes qui ont marqué la genèse du nationalisme algérien³.

Ainsi, l'histoire a eu un poids déterminant dans la définition des orientations fondatrices de la politique étrangère de l'Algérie. Ces dernières, comme le signale Omar Benderra, font consensus dans la société. Elles ont été fixées aux premiers jours de la lutte armée et portées sur les fonts baptismaux lors de la conférence de Bandung de 1955 : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'indépendance nationale et rejet de toute forme de colonialisme⁴. L'Algérie est devenue la Mecque des révolutionnaires et un pays phare pour le mouvement des non-alignés durant la guerre froide.

La construction de la culture politique algérienne est aussi le fruit d'un jeu de miroir déformant, le rejet d'une part de l'influence du colonisateur et des traces de la domination coloniale qui s'est traduit par des relations tendues avec la France ainsi que l'obsession omniprésente de l'autre comme le responsable des maux de l'Algérie ; la main de l'étranger expliquant les échecs et l'émergence de voix dissidentes au projet nationaliste des élites au pouvoir.

Le principe de non-ingérence et les crises de légitimité de l'État algérien

Le principe de la non-ingérence est donc un incontournable de la culture politique algérienne et depuis l'indépendance il est resté pleinement opérationnel avec une double fonction interne et externe. Ce

principe clef de la politique étrangère algérienne est réactivé quand le régime se sent menacé ou en situation de vulnérabilité. Ainsi, c'est dans les moments de rupture et de crise de légitimité du système que le discours de non-ingérence devient omniprésent. Il a souvent été, au cours de l'histoire récente de l'Algérie, dirigé contre la France. Ce socle doctrinal a été consolidé par le parti unique et la construction de l'État algérien postindépendance mais plusieurs étapes ont renforcé le discours de la non-ingérence et ses différentes déclinaisons.

Une première étape correspond aux premières années de l'Algérie indépendante, la naissance de l'État algérien et la fragilité de ses assises. Dans ce contexte, le principe de non-ingérence fait office de bouclier contre les intromissions de l'extérieur ; contrer l'influence de l'ex-métropole et les ambitions territoriales des États voisins ainsi que dans le contexte de la guerre froide les prétentions des EEUU et de l'URSS cherchant à faire basculer les nouveaux États issus de la décolonisation dans leurs camps respectifs. C'est à ce moment-là que ce principe a été inscrit dans la première Constitution algérienne de 1963⁵ et a été repris par les constitutions postérieures et leurs respectifs amendements qui disposent expressément de la nécessité de respecter ce principe⁶. L'Algérie a aussi mené cette bataille à l'extérieur au sein des Nations Unies ainsi qu'à l'OUA en assumant le rôle de défenseur de la souveraineté des États.

La centralité du principe de non-ingérence se consolide dans les années 1970 comme voie pour renforcer la présence de l'Algérie sur la scène internationale tout en l'associant au Mouvement des non-alignés. Il se traduit aussi par des positions de principes qui guident l'action extérieure de l'Algérie comme « montreur de conduite », défenseur de la légalité internationale, de la non-intervention et du non-usage de la force par rapport aux conflits qui ont donné lieu à des ingérences extérieures⁷.

Le deuxième temps fort du discours de la non-ingérence en Algérie correspond à la décennie noire des années 1990. Le régime fragilisé y recourt comme instrument de défense dans un contexte international transformé par la fin de la guerre froide et les premières interventions humanitaires pour freiner les violences, massacres et violations des droits humains perpétrés par des régimes déchus de leur légitimité internationale. C'est dans ce contexte qu'en 1995 les forces de l'opposition, toutes tendances confondues (Front Islamique du Salut (FIS), Front des Forces Socialistes (FFS), FLN, Ennahda, etc.), essaieront de trouver une issue politique au conflit avec le soutien d'une médiation internationale. La conférence de Sant' Egidio provoqua au sein du régime une levée de bouclier pour dénoncer l'ingérence étrangère,

à la fois par le biais des médias et de manifestations mobilisées par le pouvoir. Les généraux se sentaient menacés face au risque d'internationalisation du conflit. Cette perception n'a fait que s'accroître à partir des massacres de civils des années 1997-1998 et les missions de l'UE/ONU, même si ces dernières n'auront finalement qu'une portée très limitée⁸. Ce discours, relayé par certains partis de l'opposition, est accompagné par l'accusation systématique de certains acteurs comme les ONG, les médias internationaux et autres relais locaux accusés d'être une cinquième colonne.

Enfin, la troisième étape qui remet en scène le discours de la non-ingérence correspond à 2011, quand les « printemps arabes » et les interventions occidentales l'ont réactivé à nouveau. C'est ainsi que l'Algérie s'est opposée à l'intervention de l'OTAN en Libye en 2011 et a même soutenu le leader libyen⁹. En 2013 au Mali, elle a refusé de soutenir l'intervention internationale dirigée par la France sous couverture de l'ONU, bien qu'elle ait autorisé *in extremis* l'utilisation de son espace aérien par l'aviation française¹⁰. L'Algérie a aussi refusé de se joindre à la coalition internationale menée par l'Arabie Saoudite au Yémen en 2015.

Les vives réactions du régime à la résolution du Parlement européen du 29 novembre 2019¹¹ vont dans le même sens. Elles ont été accompagnées par des manifestations dénonçant la non-ingérence et soutenant la feuille de route du régime. Le porte-parole du gouvernement déclarait ainsi : « L'Algérie s'attache au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays tout comme elle n'admet pas en tant qu'institution et peuple à ce qu'il puisse y avoir une interférence dans ses affaires intérieures »¹². Après la victoire électorale d'Abdelmajid Tebboune aux présidentielles de décembre 2019 et le décès d'Ahmed Gaïd Salah peu après, le discours de non-ingérence a été maintenu. Ainsi, Saïd Chengriha, le nouveau chef d'État-major de l'armée algérienne, appelait en juin 2020 à mettre en échec toutes les tentatives hostiles à l'Algérie, dans un discours prononcé à l'occasion d'une réunion d'orientation au siège du commandement de la deuxième région militaire¹³. Ce discours a aussi été mobilisé pour éliminer les parties adverses dans le contexte de la lutte des clans, la campagne contre la *issaba*, visant soi-disant à l'élimination des agents de la France-Algérie dans l'armée, les services de renseignement, l'administration et autres secteurs névralgiques.

Au-delà du discours contre les ingérences extérieures, le régime ne peut s'isoler ou s'extraire d'un contexte globalisé, marqué par les interdépendances et l'exposition aux influences externes. D'ailleurs, l'utilisation du principe de la non-ingérence par le régime est à géométrie variable et en fonction de l'interlocuteur concerné. Il a été dirigé principalement contre l'Occident, l'Europe et la France en particulier. Pour le régime,

il n'a pas eu la même portée quand il s'agit de la Chine ou de la Russie, perçues comme des alternatives au monde occidental, jugé trop intrusif.

Si dans le discours le principe de non-ingérence a structuré la narrative du pouvoir, dès le début du *Hirak* le régime a cherché à combler son déficit de légitimité interne par des appuis extérieurs. Un mois après l'irruption du *Hirak*, Ramtane Lamamra, rappelé en urgence pour occuper le poste de vice-Premier ministre, réalisait une tournée diplomatique en Italie, Russie et Allemagne pour présenter son plan d'action et de sortie de crise et ainsi rassurer les partenaires étrangers¹⁴.

Le recours à l'international pour retrouver une base de légitimité avait déjà été mobilisé en 1999 par le président Bouteflika choisi par l'armée pour faire sortir l'Algérie de son isolement durant la décennie noire. Cette stratégie est dans le fond très paradoxale et contradictoire car elle combine deux fondements de légitimité apparemment irréconciliables : la légitimité interne héritée de la lutte contre la colonisation face à la légitimité internationale mobilisée lorsque la première s'avère chancelante et auprès même des anciens colonisateurs, tout en appelant ces derniers à ne pas se mêler de ses affaires intérieures.

Le discours algérien sur la non-ingérence est en ligne avec des puissances comme la Chine et la Russie avec qui l'Algérie a noué de nouvelles alliances qui s'alignent complètement sur ce discours¹⁵. L'ambassadeur de Chine en Algérie n'a pas hésité à se joindre aux manifestants et se positionner contre l'ingérence de l'UE¹⁶.

En interne la dénonciation de la main étrangère est un argument récurrent pour expliquer les dissensions internes surgissant en rupture avec le discours national unanimiste comme ce fut le cas par exemple en 2015 lors des affrontements opposant les communautés berbères et arabes à Ghardaïa¹⁷.

De nombreux exemples récents montrent comment le pouvoir continue à utiliser ce principe pour accuser les militants du *Hirak*. Le président Abdelmadjid Tebboune, en fonction depuis décembre 2019, a accusé le 1^{er} mai le journaliste Khaled Drareni, qui couvrait les protestations pour *Casbah Tribune* et *TV5 Monde*, « presque d'intelligence avec des parties étrangères »¹⁸. Ces accusations d'être à la solde des puissances étrangères ont aussi visé la Kabylie, accusée d'être la cinquième colonne d'une main étrangère¹⁹. La thèse selon laquelle les puissances étrangères manipuleraient les organisations de la société civile impliquées dans le *Hirak* et tenteraient de plonger le pays dans le chaos et la violence ont été largement relayées par les médias et sites web comme *Algérie patriotique*, propriété du fils de Khaled Nezzar²⁰.

Le discours de la non-ingérence à l'épreuve des transformations politiques en Algérie

Les théories du complot ont aussi été reprises dans le livre d'Ahmed Bensaada²¹, qui abondent dans le même sens et visent particulièrement les ONG soutenues par l'extérieur²². Ces attaques similaires à celles qui ont visé les ONG égyptiennes à partir de 2011 répondent à la construction d'une narrative attribuant l'expression de la revendication politique pour l'ouverture démocratique aux forces extérieures malintentionnées qui cherchent surtout à déstabiliser les régimes politiques en place dans le monde arabe.

Le discours de la non-ingérence et la société civile : « Le Hirak une affaire algérienne »

Depuis le début du mouvement de contestation contre le régime algérien, les slogans scandés lors des manifestations n'ont eu de cesse de revendiquer la singularité du *Hirak* et son indépendance par rapport à toutes interférences extérieures²³. Les leçons tirées des expériences syrienne ou libyenne, où les mouvements de contestation ont été détournés, divisés et manipulés dans le but de neutraliser leurs ambitions révolutionnaires ont largement inspiré cette méfiance systématique vis à vis de l'extérieur. C'est aussi un mécanisme de défense pour contrer les attaques du pouvoir et une réponse au face à face hebdomadaire avec l'armée. Les discours prononcés par le Chef d'État-major lors de ses visites aux wilayas militaires évoquaient alors la manipulation étrangère cherchant à déstabiliser le pays. Avant de démissionner en mars 2019, le Premier ministre Ahmed Ouyahia avait même osé, sur un ton lourd de menace, la comparaison avec la Syrie annonciatrice de la violence dans laquelle le mouvement pourrait sombrer²⁴.

Le mouvement a affiché dès le début des manifestations sa méfiance vis à vis des puissances étrangères dont la meilleure option reste le statu quo pour préserver les intérêts consolidés avec le régime en place. Durant la première étape jusqu'à la démission du président Abdelaziz Bouteflika au début avril 2019, les manifestants ont rejeté vivement toute forme d'ingérence particulièrement de la France et des Émirats arabes unis, mais aussi de la Russie après l'alluvion de critiques qu'a provoqué la visite du président par intérim Abdelkader Bensalah à Moscou. Le *Hirak*, bien que traversé par divers courants, présentait alors un front uni contre le régime en place.

Dès les premières manifestations du *Hirak*, des pancartes et slogans hostiles à la France sont apparus suite aux premières déclarations officielles du ministre français des Affaires étrangères, Le Drian et du

président Macron. Parmi les slogans on pouvait lire : « *La France craint que si l'Algérie accédait à l'indépendance, elle demanderait une compensation pour le métal qu'elle avait utilisé pour construire la tour Eiffel* » ; « *Allo, Allo Macron, les petits-enfants de novembre 1954 sont de retour* » ; « *Macron occupe-toi de tes affaires et de tes gilets jaunes* » ; « *Libérez l'Algérie de la tutelle de la France* »²⁵.

Le rejet de toute ingérence dans les « affaires du *Hirak* » s'est aussi constitué comme un mécanisme de défense préventive contre les attaques du pouvoir et les tentatives de délégitimer les acteurs de la société civile qui se sont mobilisés au sein du mouvement. Ainsi témoignait un militant du *Hirak* sur l'instrumentalisation que le pouvoir fait du principe de non-ingérence : « *Cela fait 57 ans que les dirigeants algériens agitent le spectre de la main étrangère pour discréditer l'opposition : on ne sait plus si l'Occident nous veut du mal ou du bien, s'il nous veut en État stable ou démembré, une démocratie ou une dictature* »²⁶. Pour un autre militant abondant dans le même sens : « *La main étrangère est le soutien le plus actif à la dictature militaro-policière qui règne sans partage depuis 27 ans, le lieu de prédilection de cette main étrangère est bien la poche dispendieuse du pouvoir* »²⁷.

Dans cette dynamique, les discours et slogans du *Hirak* ont aussi dénoncé la dilapidation des ressources du pays par le régime. L'adoption de la loi sur les hydrocarbures en octobre 2019 a donné lieu à des manifestations où l'on pouvait entendre : « *Traîtres, vous avez vendu le pays* », « *La loi sur les hydrocarbures à la poubelle* », « *Le peuple refuse cette loi* »²⁸.

La volonté d'éviter l'ingérence externe passe aussi par une vigilance même spontanée des messages que les médias étrangers ont transmis à l'extérieur à propos du *Hirak*. D'ailleurs, une de ces interventions finira par devenir un des slogans les plus emblématiques du mouvement : « *Yetnahaw gaâ* »²⁹.

À partir de la démission du président Bouteflika et la reprise en main de la gestion de la crise par l'armée à travers le général Ahmed Gaïd Salah, deux discours de la non-ingérence se sont opposés. Celui du pouvoir qui dénonçait la main de l'étranger dans les mobilisations et accusaient les exactions de la « *issaba* », le clan corrompu du cercle présidentiel, bouc émissaire de tous les maux de l'Algérie, et celui du *Hirak*, dénonçant toutes ingérences dans les affaires intérieures de l'Algérie, se prémunissant contre des interventions extérieures qui ont mené au chaos la Syrie et la Libye. Mais cette démarche ne relève pas seulement d'un mécanisme de défense.

L'intégration du principe de la non-ingérence par le *Hirak* est enracinée dans une culture politique partagée même si elle donne lieu à une lecture alternative de l'histoire qui déconstruit la narrative officielle. Le nouveau récit dépeint une indépendance confisquée par les agents de l'extérieur, le parti de la France, l'armée des frontières, et récupère les

figures bannies du nationalisme algérien. Ainsi, la mémoire et l'héritage de nombreuses figures historiques passées à la trappe de l'histoire officielle seront évoqués durant les manifestations du *Hirak* comme Abane Ramdane³⁰ ou Messali Hadj.

Après l'aboutissement de la feuille de route du pouvoir et la victoire du candidat de l'armée Abdelmadjid Tebboune aux élections présidentielles de décembre 2019, le pouvoir a créé un nouveau récit sur le *Hirak* en essayant de récupérer sa légitimité. Le « *Hirak béni* », selon l'expression du Président figure même dans le préambule de la Constitution dont l'approbation sera soumise à un référendum le 1 novembre 2020³¹. En même temps, le pouvoir maintenait sous pression le soi-disant faux *Hirak*³², qui serait sous la coupe d'intérêts étrangers visant la déstabilisation de l'Algérie.

Solidarités internationales et liens avec l'extérieur à l'épreuve du discours de la non-ingérence

La bataille engagée par le pouvoir pour contrôler le discours et le récit sur le mouvement populaire vise particulièrement les liens avec l'extérieur. Certains journalistes comme Drareni ont fait l'objet d'une répression arbitraire³³.

Au vu des contraintes qui pèsent sur la société civile, sa marge de manœuvre est très étroite. La non-ingérence apparaît aussi comme un principe autolimitant ou même censurant dans un contexte répressif où les soutiens extérieurs sont nécessaires pour la visibilité et le renforcement de capacités de ces mouvements.

Les organisations de la société civile actives au sein du *Hirak* sont aussi en ligne de mire. Dans un contexte fortement contraint et réprimé, les soutiens des ONG internationales sont les seules voies possibles pour rendre leurs causes plus visibles et pour gagner une marge de manœuvre très réduite quand les droits de manifestation, expression, association sont systématiquement bafoués³⁴. Même s'ils existent, la présence de ces soutiens fortement entravés par ailleurs par des lois « liberticides » comme celle de 2012, n'ont été que marginaux.

La société civile algérienne qui a investi le mouvement est aussi à l'écoute d'autres mouvements sociaux dans son environnement régional³⁵. Des manifestations de solidarité avec les manifestants du Rif au Maroc ont eu lieu en 2017 en Kabylie et dans le sud des comités de soutien se sont créés³⁶. De même, *Zafzafi*³⁷, au début du mouvement algérien, a adressé une lettre au peuple algérien. Le fait d'avoir en commun le même horizon d'émancipation collective, les réseaux sociaux,

la musique, le rap et les stades : cela permet de construire de nouvelles solidarités au sein du Maghreb.

Même si le *Hirak* revendique sa singularité nationale comme tous les autres mouvements sociaux qui ont émergé dans différents pays en 2019, il n'est pas seulement un phénomène endogène et se nourrit aussi d'influences étrangères. Tout d'abord, il est porté par une jeunesse connectée à l'extérieur par les réseaux sociaux, qui ont été au cours des décennies antérieures à la cristallisation de la contestation sociale une bouffée d'oxygène face à un horizon intérieur bloqué. Leurs méthodes et tactiques de mobilisations via les réseaux sociaux font partie d'une culture globalisée et le *Hirak*, comme d'autres mouvements sociaux, s'insère dans ces dynamiques globales. Ainsi, les peuples soulevés contre des régimes corrompus et honnis dialoguent entre eux. Les Soudanais et les Algériens se suivent mutuellement et sont de plus en plus inspirés et déterminés à continuer leur propre révolution ainsi qu'à renverser les systèmes qui les ont écrasés pendant des décennies³⁸.

Les influences croisées et les références à une culture globalisée s'entremêlent contribuant aussi à évoquer une communauté de destins que les slogans du *Hirak* reflètent en évoquant les séries, les annonces publicitaires ou les slogans les plus emblématiques : *Silmiyya* et *Hirak* repris dans d'autres contextes de mobilisation en Afrique du Nord ou au Moyen Orient (Yémen, Maroc). Ainsi, on a pu voir que les revendications teintées de nationalisme revisité sont aussi truffées de références globales. La « *Casa del Mouradiya* », chant d'un des clubs de foot d'un quartier populaire de la capitale, s'est imposé dès le 22 février 2019 comme l'hymne du *Hirak* avec des claires références à la série télévisée *La casa de papel* diffusée par Netflix.

On retrouve aussi cette connexion avec la diaspora algérienne que le lancement du *Hirak* a fortement mobilisée³⁹. Différents collectifs comme *Debout l'Algérie*, *Action citoyenne pour l'Algérie*, *Inter-collectif* ; *Libérons l'Algérie*, créés sur les réseaux sociaux, ont organisé des manifestations à Paris, Bruxelles ou Berlin⁴⁰. Ces marches en synchronisation avec le rythme des manifestations qui se produisaient en Algérie ont prolongé l'action du *Hirak* en s'appuyant sur les médias internationaux et réseaux sociaux. Elles lui ont même donné un nouveau souffle durant la pandémie de la Covid-19 avec la reprise des manifestations à Paris, alors qu'elles avaient été suspendues en Algérie⁴¹.

Le discours d'ingérence a épargné la diaspora : « *On traite ça en famille mais la famille c'est aussi la diaspora* ». Un point déterminant qui a contribué à tisser ces liens de confiance entre les « *deux Hiraks* » est le fait qu'au début les médias français couvraient à peine les manifestations

de la diaspora qui étaient surtout relayées par les réseaux sociaux. Ce manque de visibilité a été interprété comme un gage de confiance par les militants du *Hirak* en Algérie⁴².

Comme dans le cas du *Hirak* en Algérie, la mobilisation de la diaspora a été exposée aux tentatives d'infiltrations⁴³. Le régime algérien n'a pas hésité à utiliser l'argument de l'ingérence pour jeter le discrédit sur les collectifs qui y sont engagés ou les neutraliser en exacerbant les divisions existantes⁴⁴.

Il s'agit d'une diaspora plurielle, pluri-générationnelle avec des formes d'implication très différentes. Si certains collectifs ont essayé de coordonner leurs actions comme l'Alliance pour rassembler les démocrates de la diaspora (ADA) dans le but de renforcer le projet démocratique, le reflet du *Hirak* algérien fait que les *Hiraks* européens ont du mal à sortir de l'horizontalité. Comme dans le cas du mouvement algérien, ce manque de structuration répond aussi à la crainte d'infiltration et de manipulation du pouvoir à travers des agents consulaires. En effet, le régime algérien entretient des relations compliquées avec la diaspora, soupçonnée par le pouvoir ou accusée d'être le relais de l'influence extérieure. Le pouvoir algérien s'est toujours senti menacé par la diaspora algérienne largement disséminée en Europe. Il a toujours tenté de la contrôler⁴⁵.

Le rapport à l'autre ainsi que son regard sont toujours au centre du débat politique algérien et le principe de non-ingérence en est une de ses manifestations comme le montre les réactions en chaîne et les remous diplomatiques que peuvent provoquer toute déclaration sur la scène politique algérienne. Les sur-réactions politiques aux documentaires diffusés sur les chaînes de télévision françaises en est un exemple⁴⁶.

Conclusion

La continuité et l'omniprésence du discours sur la non-ingérence constituent un trait singulier de la culture politique algérienne. Ce principe fortement ancré dans la culture politique nationale et élément structurant de cette dernière est à chaque fois réanimé quand le régime se sent menacé. Fortement ancré dans la culture politique algérienne, le principe de non-ingérence est aussi largement relayé par les médias et partagé par l'ensemble des autres acteurs politiques dont les mouvements sociaux et les organisations de la société civile. Ce répertoire partagé a aussi été utilisé par le *Hirak* pour se prémunir des attaques du régime comme des interventions externes qui ont eu des effets très négatifs sur les scènes politiques du Maghreb et du Moyen Orient dans le contexte des « printemps arabes ».

Notes

1. Louise Dris Aït Hamadouche a décrit ainsi : « *ce lien organique et humain entre la diplomatie maquisarde et celle de l'Algérie nouvellement indépendante crée une forte perception et internationalisation des notions de l'État, de la souveraineté, de la non-ingérence, du droit des peuples à s'autodéterminer et du droit international* », dans « Politique extérieure et politique intérieure algérienne: la résistance révolutionnaire au service de la résilience autoritaire? », *Maghreb-Machrek*, n° 3, 2014, pp. 9-22.
2. Jean Pierre Peyroulou, « L'Algérie passée des manifestations », *Esprit*, n°6, 2019, pp. 61-70.
3. Jean-Claude Vatin et Jean Leca, *L'Algérie politique: histoire et société*, Paris, Armand Colin, 1974.
4. Omar Benderra, « Le Hirak sur la scène internationale », in *Hirak en Algérie. L'invention d'un soulèvement*, Paris, La Fabrique, 2020, pp. 233-248.
5. Dans la Constitution du 10 septembre 1963, qui n'a été en vigueur que pendant 13 jours, et en phase avec l'engagement de l'Algérie au sein du MNA, il est stipulé que l'Algérie ne s'immisce pas dans les affaires des autres pour qu'on n'intervienne pas dans les siennes. Voir Mohamed Bedjaoui, « Aspects internationaux de la Constitution algérienne », *Annuaire Français de droit international*, Vol. 23, 1977, pp. 75-94.
6. L'article 90 de la Constitution de 1976 stipule : « Fidèle aux principes et aux buts de non-alignement, l'Algérie milite pour la paix, la coexistence pacifique et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. ».
7. Jean-Robert Henry, « Politique étrangère et vision du jeu international : les stratégies tiers-mondistes », in *Le Maghreb et l'Afrique subsaharienne*, Paris, CNRS, 1980, pp. 239-258.
8. Entretien avec Cherif Dris, 24 juillet 2020. Voir aussi Luis Martinez, « L'Algérie de l'après-11 septembre 2001 », in *Afrique du Nord, Moyen Orient : Espaces de conflits*, Paris, La Documentation Française, 2003, pp. 149-161.
9. Miguel Hernando de Larramendi & Irene Fernández-Molina, "The Evolving Foreign Policies of North African States (2011-2014): New Trends in Constraints, Political Processes and Behavior", in *North African Politics: Change and Continuity*, Londres, Routledge, 2016, pp. 245-276.
10. Miguel Hernando de Larramendi, "Doomed Regionalism in a Redrawn Maghreb?", in *The Changing Shape of the Rivalry between Algeria and Morocco in the Post-2011 Era*, *The Journal of North African Studies*, vol. 24, n° 3, 2018, pp. 506-531.
11. La résolution condamnait les arrestations arbitraires et illégales ainsi que l'emprisonnement et les intimidations des journalistes, syndicalistes et militants des droits humains. Le rejet de la tutelle étrangère sur l'Algérie a été repris dans les manifestations des wilayas du centre, Tizi Ouzou, Bouira Bejaia, Boumerdes, Blida, Ain Defla et Chlef. Une partie de ces marches soutenaient ouvertement la feuille de route proposée par l'armée (TSA, 4/12/2019).
12. « Consensus autour d'un rejet catégorique de l'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie », *APS*, 26 novembre 2019.
13. « Le Général-Major Chanegriha en visite de travail et d'inspection en 2e Région Militaire à Oran », *APS*, 17 juin 2020.
14. Syrine Attia, « Algérie, la tournée diplomatique de Lamamra », *Jeune Afrique*, 20 mars 2019.
15. Nadjia Bouaricha, « Gigantesque projet des Nouvelles routes de la soie : L'Algérie signe un mémorandum d'entente avec la Chine », *Al-Watan*, 19 juin 2019.
16. *Tunisie Focus*, 30 novembre 2019.
17. « Ahmed Ouyahia à propos les violences à Ghardaïa: « le main de l'étranger existe! », *Algérie 360*, 11 juillet 2015.
18. Soulayma Mardam-Bey, « L'acharnement contre Khaled Drareni est emblématique de la répression contre les médias algériens », *L'Orient - Le Jour*, 5 août 2020.
19. Ces accusations ont été notamment proférées par le chef d'État-Major de l'armée Ahmed Gaïd Salah. Omar Benderra, François Gèze et Rafik Lebjaoui, *Hirak en Algérie. L'invention d'un soulèvement*, Paris, La Fabrique, 2020, p. 110. Voir aussi Mohand Tilmatine, « Des revendications linguistiques aux projets d'autodétermination : le cas

Le discours de la non-ingérence à l'épreuve des transformations politiques en Algérie

de la Kabylie », in *Les revendications amazighes dans la tourmente des « printemps arabes »*, Rabat, Centre Jacques-Berque, 2017, pp. 125-159.

20. *Ibid.*, p. 127.

21. Ahmed Bensaada, *Qui sont ces ténors autoproclamés du Hirk algérien ?*, Alger, Éditions APIC, 2020. Dans cet ouvrage est créée la manipulation du mouvement par des forces étrangères à l'instar d'autres mouvements sociaux comme Otpor.

22. En Algérie, les associations de la société civile auraient bénéficié de ces mêmes financements. Ceci, dans cette vision réductrice du rôle de la société civile dans les processus de démocratisation, a alimenté une forte polémique en Algérie. Il faut quand même rappeler que l'adoption de la loi de 2012 réduit considérablement les voies de financement extérieur des ONG soumises à une autorisation préalable. Laurence Thieux, "Sociedad civil y cambio político y social en Argelia: evolución de discursos y estrategias", *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos*, n° 25, 2018, pp. 79-92.

23. Voir à ce sujet Farida Souiah, « Rhétorique de l'ingérence et lutte pour la légitimité », *Mouvements*, Vol. 102, n°2, 2020, pp. 35-42.

24. Hassane Saadoun, « Ouyahia commente les manifestations : « En Syrie, ça a commencé avec des roses... » », *TSA*, 28 février 2019.

25. Ces slogans furent brandis en guise de réponse au tweet du Président français qui indiquait : « La jeunesse algérienne a su exprimer son espoir de changement avec dignité. La décision du Président Bouteflika ouvre une nouvelle page pour la démocratie algérienne. Nous serons aux côtés des algériens dans cette période nouvelle avec amitié et respect ».

26. Abdelhafid Oussoukine, *Chronique d'une révolution inachevée*, Alger, Éditions Enadar, 2020.

27. Marwan Andaloussi, « Les analystes, la main étrangère et la jeunesse algérienne : quand des intellectuels se trompent de cible », *Algérie-Watch*, 15 avril 2019.

28. « Algérie : manifestations contre un nouveau projet de loi sur les hydrocarbures », *Jeune Afrique*, 13 octobre 2019.

29. L'interruption d'une journaliste de *Sky News arabic*, une chaîne des Émirats arabes unis, par un jeune hirakiste Sofiane Bakir. Voir Iddir Nadir, « «Yetnahaw gaâ !» Ce slogan qui galvanise les foules », *El Watan*, 31 décembre 2019.

30. Assassiné en décembre 1957 par ses frères d'armes au sein du FLN, Abane Ramdane avait promu en 1956 lors du congrès clandestin du FLN de la Soummam (en Kabylie), le principe de « la primauté » de l'autorité civile sur l'aile militaire. Voir « "Hirak": quand les Algériens se réapproprient leur Histoire », *Le Point*, 17 février 2020.

31. « Le peuple soucieux de traduire dans cette Constitution ses aspirations à des mutations politiques et sociales profondes pour l'édification d'une Algérie nouvelle telles qu'exprimées pacifiquement depuis le Hirak populaire originel du 22 février 2019 ».

32. *El Watan*, 20 juin 2020.

33. Le journaliste, correspondant à Alger de *TV5 Monde* et Reporter Sans Frontières, a été arrêté et condamné à deux ans de prison. Voir « Khaled Drareni emprisonné : la liberté d'expression condamnée à Alger », *Le Monde*, 16 septembre 2020.

34. REMDH, « «Réformes politiques» ou verrouillage supplémentaire de la société civile et du champ politique ? Une analyse critique », 2012. Disponible : <https://euromedrights.org/fr/publication/rapport-algerie-reformes-politiques-ou-verrouillage-supplementaire-de-la-societe-et-du-champ-politique-en-algerie/>

35. Adlène Meddi, « Algérie, la solidarité avec le Hirak du Rif s'organise », *Le Point Afrique*, 15 juin 2017.

36. Le comité de soutien Bgayet-Anf en est un exemple ainsi que l'appel lancé par Mourad Ouchichi pour la constitution d'un comité international de solidarité avec le mouvement de contestation du Rif. Dans le sud, le mouvement des chômeurs du sud algérien a organisé à Ouargla un repas de rupture du jeûne de solidarité avec le Rif et les manifestants de Tataouine en Tunisie. Maïbek Abdelmalik indiquait à ce propos « nous avons suivi la marche de solidarité du Rif qui a eu lieu à Rabat : des avocats, des artistes, des étudiants marchaient ensemble. C'est ce qui nous fait défaut ici, c'est une leçon pour nous les algériens, un déficit de solidarité entre régions, entre classe

politique et mouvement social. ». Voir « Algérie : Rassemblement à Béjaïa en soutien au HIRAK du Rif », *Yabiladi*, 14 juin 2017.

37. Nasser Zafzafi est un des leaders du *Hirak* marocain. Il a été condamné à 20 ans de prison pour atteinte à la sûreté de l'État.

38. Par exemple un dessin du caricaturiste algérien Ali Dilem montre les Soudanais gagner 2 à 1 contre les Algériens en renversant deux chefs d'État à ce jour contre seulement un en Algérie. Voir « Bienvenue dans la nouvelle révolution algérienne : un entretien avec Hamza Hamouchene », *Les Possibles*, n° 20, 2019. Disponible : <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-20-printemps-2019/dossier-lien-entre-l-evolution-des-rapports-internationaux-et-la-democratie/article/bienvenue-dans-la-nouvelle-revolution-algerienne-un-entretien-avec-hamza>

39. Didier Le Saout, « Faire *hirak* à Paris. Les mises en scène d'une révolution contre le « système algérien », *L'Année du Maghreb*, Vol. 21, 2019.

40. Des dizaines de collectifs sont apparus et certains d'entre eux étaient déjà actifs avant le 4ème mandat comme Ibtycar ou la branche parisienne de Mouwatana qui avait convoqué une première manifestation le 17 février contre le 5ème mandat. Une manifestation plus large a eu lieu le 24 février à laquelle ont participé divers collectifs : Libérons l'Algérie ; Pour une Algérie nouvelle ; Jeunes Engagés ; Pour une nouvelle Algérie ; ACDA Agir pour le Changement et la démocratie en Algérie. Voir Dorothée Myriam Kellou, « La diaspora algérienne de France à l'épreuve de la mobilisation », *Le Monde*, 28 janvier 2020.

41. La manifestation à Paris du 5 juillet 2020 a été particulièrement appréciée sur l'autre rive (38ème anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie) en rappelant la détermination et l'engagement de la diaspora. Voir *Interlignes*, 20 juin 2020.

42. Entretien avec une activiste du « HIRAK parisien », 6 août 2020.

43. On retrouve dans les manifestations de la diaspora la présence d'agents consulaires, qui ont notamment manipulé des sans-papiers qui ont participé aux manifestations et tenté d'exacerber des divisions.

44. Face aux divisions entre islamistes et laïques, une troisième voie tente d'émerger à travers les réseaux sociaux. Les « normalistes » cherchent à sortir de ces débats idéologiques, ce nouveau courant est porté par une nouvelle génération et relayé par les influenceurs sur les réseaux sociaux.

45. À partir de la fin des années 1980, avec l'éclatement de la puissante Amicale des Algériens en Europe qui exerçait ce rôle de surveillance, le pouvoir perdra le contrôle de l'immigration. Voir « L'Amicale des Algériens : la police politique du FLN en France », *Le Matin d'Algérie*, 31 janvier 2012.

46. Sur les documentaires et le rejet de l'image que la France se fait du *Hirak*, le hashtag « #Ce_n_est_pas_mon_Hirak #France_5 » a été lancé par les internautes en guise de riposte contre ce qu'ils décrivent comme une « tentative de désinformation ». « *Le HIRAK conteste un gouvernement, pas un mode de vie #Ce_n_est_pas_mon_hirak#france_5* ». Disponible : pic.twitter.com/E2cybE0X16